



Le 7 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covoit'ici, le covoiturage vers le PIPA et la Centrale du Bugey désormais gratuit pour les passagers.

Depuis le 4 mars, le service Covoit'ici est désormais gratuit pour tous les passagers.

Les Communautés de communes de la Plaine de l'Ain et des Balcons du Dauphiné, le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et EDF font ainsi un pas de plus pour encourager le covoiturage domicile / travail vers le PIPA et la centrale nucléaire EDF du Bugey. La zone représente un bassin d'emploi de près de 12 000 personnes.

Covoit'ici, un service pour favoriser l'accès à l'emploi...

Depuis 3 ans, le service Covoit'ici a trouvé sa place : chaque jour, environ 200 conducteurs proposent des trajets en covoiturage, et au total, plus de 1 000 conducteurs différents ont franchi le cap et partagent leurs sièges libres.

Avec la mise en place de la gratuité pour tous les passagers du service, c'est la possibilité offerte à l'ensemble des personnes salariées sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain ou la centrale nucléaire EDF du Bugey de se rendre quotidiennement sur leur lieu de travail pour 0 €.

Cette décision renforce la dimension solidaire du service, en permettant un accès à l'emploi pour les habitants n'ayant pas de solution de mobilité ou manquant de moyens.

... et pour l'environnement

Sur l'année écoulée, le service Covoit'ici, opéré par Ecov, a permis aux salariés de parcourir en covoiturage 214 500 km, soit plus de 5 fois la circonférence de la Terre.

Avec la mise en place de la gratuité, un passager qui se passe de sa voiture trois jours par semaine pour se rendre sur le PIPA pourra économiser jusqu'à 1500 € / an, en plus d'éviter l'émission de 700 kg de CO2.

Avec Covoit'ici, les Communautés de communes de la Plaine de l'Ain et des Balcons du Dauphiné, le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et EDF allient solidarité et environnement.

Un système d'indemnisation identique pour les conducteurs

Le système d'indemnisation des conducteurs est quant à lui conservé, avec un fonctionnement selon le nombre de trajets et de passagers. Chaque personne inscrite au service Covoit'ici est ainsi rémunérée 2€ pour chaque passager transporté entre le PIPA ou la centrale nucléaire EDF du Bugey et un autre arrêt. Pendant les heures de pointe et sur les trajets de terminus à terminus, les conducteurs sont également indemnisés à hauteur de 0,5€ par trajet, avec ou sans passager.

Paroles d'élus

« Dans le contexte d'enchérissement du coût de la vie, donner à chacun la possibilité d'accéder aux zones d'emploi à faible coût est une priorité pour une collectivité telle que la CCPA ».
Jean-Louis Guyader, président de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain et Président du Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.

« Avec la mise en place de la gratuité pour les passagers, nous espérons que de nouveaux usagers seront convaincus que le covoiturage est un mode de transport crédible pour se rendre quotidiennement au travail vers le PIPA et la centrale nucléaire EDF du Bugey. Ce service a montré toute sa pertinence et sa fiabilité avec un temps d'attente moyen de 5 minutes. Il renforce l'attractivité de notre territoire pour les entreprises qui s'installent sur le PIPA et permet de faire face au défi de l'emploi. Le service s'inscrit dans une action globale de facilitation des déplacements sur notre territoire et dans une logique de partenariat avec les collectivités voisines. »

Marcel Jacquin, vice-président en charge des mobilités de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

« Améliorer la mobilité pour les habitants et les entreprises des Balcons du Dauphiné, c'est s'inscrire pleinement dans les enjeux majeurs que nous nous sommes fixés dans notre projet de territoire. La gratuité du service Covoit'ici participe, entre autres, à l'atteinte de nos objectifs et vient en complément de l'offre de covoiturage territoriale avec Karos, elle aussi gratuite depuis janvier 2024 ».
Jean-Yves Brenier, président de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

« Depuis l'origine en 2020, la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné se félicite d'avoir intégré et de cofinancer avec ses partenaires le dispositif de lignes de covoiturage Covoit'ici qui permet à la population de ses communes de Tignieu-Jamezieu et Montalieu-Vercieu n'ayant pas de solution de mobilité d'accéder sans réservation aux emplois du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et à la centrale nucléaire du Bugey. Les lignes de covoiturage ont connu une forte croissance en 2023 avec chaque jour, environ 200 conducteurs qui proposent des trajets en covoiturage sur l'ensemble des 4 lignes du dispositif. Covoit'ici cumule aujourd'hui les avantages pour les habitants avec la gratuité passager à partir de mars 2024 et zéro stress avec la garantie de départ. »

Alexandre Bolleau, vice-président en charge de la mobilité, du développement numérique, et de l'adaptation aux mutations actuelles de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

« La centrale nucléaire EDF du Bugey est pleinement engagée dans ce dispositif auprès des Communautés de communes de la Plaine de l'Ain et des Balcons du Dauphiné. Contribuer à ce service qui répond aux besoins du territoire est essentiel dans cette période où le programme industriel de la centrale du Bugey draine chaque jour entre 3000 et 4000 intervenants. Ce dispositif trouve aussi écho dans la raison d'être du groupe EDF et son engagement en faveur du climat »
Elvire Charre, directrice de la centrale nucléaire du Bugey

Covoit'ici en chiffres

Plus de 5700 inscrits au service

450 passagers différents sur les 12 derniers mois

Plus de 200 propositions de trajets par jour

15 500 trajets en 1 an, soit 214 500 km covoiturés

Temps d'attente moyen de 5 minutes

Un dispositif soutenu par l'Etat

Le service bénéficie du soutien de l'Etat via le fonds vert, fonds de soutien aux collectivités territoriales dans le cadre du plan de relance « France Nation Verte ». Annoncé le 27 août 2022 et effectif depuis janvier 2023, le fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.



CONTACTS :

Manon SEQUELA
Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
mobilite@cc-plainedelain.fr

ANNEXES :

covoiturage **GRATUIT** pour les passagers

Je vais au travail pour 0€ !
(même si parfois mon conducteur roule pépère)

covoit'ici
LA bonne idée
pour vos trajets domicile <>
PIPA et Centrale EDF

Téléchargez l'application
 sur l'App Store
 sur Google Play
 Plus d'informations sur covoitici.fr

Service proposé par :

Soutenu par :

covoiturage **GRATUIT** pour les passagers

Je vais au travail pour 0€ !
(même si parfois mon conducteur est bougon)

covoit'ici
LA bonne idée
pour vos trajets domicile <>
PIPA et Centrale EDF

Téléchargez l'application
 sur l'App Store
 sur Google Play
 Plus d'informations sur covoitici.fr

Service proposé par :

Soutenu par :

covoiturage **GRATUIT** pour les passagers

Je vais au travail pour 0€ !
(même si parfois mon conducteur est une pipelette)

covoit'ici
LA bonne idée
pour vos trajets domicile <>
PIPA et Centrale EDF

Téléchargez l'application
 sur l'App Store
 sur Google Play
 Plus d'informations sur covoitici.fr

Service proposé par :

Soutenu par :